



Licence Mécanique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Mécanique. 2010, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier
- UPS. hceres-02035638

HAL Id: hceres-02035638

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035638>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 3 - Paul Sabatier

Demande n° S3110050840

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Mécanique

Présentation de la mention

La licence Sciences, technologies, santé mention Mécanique est une demande de renouvellement avec des modifications concernant essentiellement la transformation du parcours Mécanique de l'Université en mention de Mécanique, avec comme principale motivation une visibilité plus importante tout en conservant le caractère pluridisciplinaire de la formation. Cette restructuration se propose comme une réponse (pédagogique) à la baisse d'effectifs dans cette mention (qui affecte l'ensemble des mentions de licences du domaine Sciences de l'UPS). En outre, des nouvelles possibilités de passerelles au niveau L2 ou L3 vers les mentions Physique, Mathématiques, Sciences pour l'ingénieur (SPI) et Electronique, électrotechnique, automatique (EEA) sont envisagées.

Avis condensé

- Avis global :

La licence mention Mécanique dispose d'une bonne légitimité au sein de l'offre licence de l'UPS. La formation a un double objectif : elle ouvre aux masters de Mécanique et offre la possibilité de poursuivre ses études en école d'ingénieur. Le fait que le choix de la mention ne s'effectue qu'en fin de semestre 5 (S5) et que le semestre 6 (S6) maintienne une forte dose de pluridisciplinarité facilite les réorientations et évite le cloisonnement.

L'ensemble de ces dispositifs souffre d'un manque d'indicateurs qu'il conviendrait de mettre en place pour apprécier l'impact de cette restructuration sur l'attractivité de cette mention et le devenir de ses étudiants. Une évaluation annuelle (ou tous les deux ans) permettrait d'affiner les choix et d'apporter les réponses pédagogiques appropriées.

Le suivi des étudiants proposé repose sur une équipe pédagogique qui s'articule autour de cinq priorités : le suivi individualisé, le suivi de l'acquisition des connaissances, la prise en charge des étudiants en difficulté, l'accueil, et les conditions d'encadrement et d'orientation. La mise en place des TICE permettrait de renforcer ce dispositif.

Concernant l'acquisition et l'évaluation des « compétences transversales », le projet présente un dispositif général (mis en place par l'UPS) sans que soit précisée son adéquation avec la mention.

L'évaluation des enseignements est organisée à l'échelle de l'Université *via* le Service Universitaire de Pédagogie (SUP) ; il est difficile d'évaluer à quel point les résultats sont pris en compte pour améliorer l'offre de formation. Une meilleure connaissance du devenir des étudiants serait un facteur supplémentaire d'appréciation de la pertinence de cette formation.



- Points forts :
 - L'organisation et la structuration de l'équipe pédagogique et les dispositions mises en œuvre pour le pilotage de la formation.
 - La présence de pôles de compétitivités et d'un tissu industriel important.
 - Un dispositif assez conséquent d'aide à la réussite et à l'orientation, fondé sur le tutorat, la construction progressive d'un projet personnel et professionnel (UE Projet personnel et professionnalisé de l'étudiant (PPPE), projet professionnel), le développement de la part du contrôle continu, et une spécialisation graduelle au fil des semestres, l'intégration des cours/TD.
 - Une place importante faite à la pluridisciplinarité en première et en deuxième année de la mention.

- Points faibles :
 - Absence du module de certification C2i.
 - La faible place des TICE.
 - La faible mobilité internationale.
 - Absence d'une analyse fine du devenir des étudiants L3 et de leur réussite en master.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Un certain nombre de dispositifs sont portés par l'établissement (les informations envers les lycéens, la procédure d'évaluation des compétences transversales des enseignements et des formations). Cela dit, on ne mesure pas l'implication de l'équipe pédagogique dans ces actions (il n'y a pas de dispositif détaillé propre à la mention). La transformation du parcours Mécanique en mention Mécanique ne peut suffire pour améliorer la visibilité de cette formation qui connaît une baisse d'effectifs importante.

Il conviendrait aussi de mettre en place des indicateurs pour mieux analyser les résultats des passerelles et réorientations et les réussites en masters des étudiants issus de cette mention ainsi que leurs éventuelles insertions professionnelles.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Le pilotage de la formation est assuré par une équipe pédagogique composée d'un directeur d'études par année et par mention de licence et d'un directeur des études adjoint par section de cours, d'un référent pour chaque étudiant pour chaque année. Cette composition conserve le caractère pluridisciplinaire des équipes pédagogiques et la cohérence sur l'ensemble de la mention. Un effort important reste à fournir auprès des lycéens, des étudiants, des industriels pour améliorer l'attractivité de la formation.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique de la formation répond à des objectifs ayant pour objet de former des étudiants pouvant intégrer les métiers de la recherche ou de l'ingénierie dans les secteurs d'applications touchant la mécanique (l'aéronautique, l'espace...), le contenu pédagogique semble bien adapté à ces objectifs.



3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs d'aide à la réussite se distinguent par un suivi individualisé, une offre de soutien (un deuxième semestre d'adaptation) ou de réorientation pour les étudiants en difficulté. Cette démarche est accompagnée par une offre de passerelles, de soutien, de remise à niveau et d'orientations afin de répondre au faible taux de réussite pour l'obtention du diplôme en 3 ans. Aucun indicateur ne permet d'apprécier la pertinence de ces dispositifs (le volume horaire par exemple). En outre, le recours aux TICE pourrait se révéler un outil très efficace pour un peu plus de réactivité et favoriser un échange individualisé.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La poursuite des études vers les masters de la discipline ou les écoles d'ingénieurs est un objectif affiché que la formation assure avec succès. Cependant, le suivi des étudiants non diplômés n'est clairement pas entrepris. De plus, aucun dispositif n'est prévu pour orienter les étudiants en difficulté vers une licence professionnelle.